

Règles de câblage pour système de détection adressable RESONANCE

Performances du système

Jusqu'à 128 points de détection (99 détecteurs ou 99 déclencheurs manuels) par ligne principale (bus I.Scan).
 Jusqu'à 32 points (détecteurs ou déclencheurs manuels) en dérivation ou entre deux ICC I.Scan.
 1 ou 2 zones de détection et 32 détecteurs ou 3 zones de détection de 10 détecteurs maxi. par zone entre deux ICC I.Scan.
 Jusqu'à 2 indicateurs d'action par détecteur.
 Jusqu'à 32 détecteurs par indicateurs d'action (groupe de led).

Raccordements et jonctions (règle R7)

Le nombre des jonctions doit être réduit au minimum.
 Tout raccordement nécessaire doit être soudé ou réalisé mécaniquement à l'aide d'une méthode reconnue comme sûre par les règles de l'art.

Les dispositifs de dérivation ou de jonction et leur enveloppes doivent satisfaire à l'essai au fil incandescent défini dans la norme NF C 20-455, la température du fil incandescent étant de 960 °C et le temps d'extinction des flammes après retrait du fil incandescent étant au plus de 5 s.

Cheminement des câbles (règle R7)

Le cheminement des câbles de l'installation de détection automatique doit s'effectuer à plus de 50 cm des câbles de courant fort.

Limites d'utilisation d'un câble (règle R7)

Le même câble ne doit pas être utilisé pour le raccordement de plus d'une boucle ou d'une ligne de détection.

Traversée des locaux non équipés de détection (règle R7)

- Les lignes de détection non rebouclées, doivent être réalisées soit en câbles de la catégorie CR1, soit en câble de la catégorie C2 et placés en cheminements techniques protégés.
 - Les lignes de détection rebouclées, peuvent être réalisées en câbles de la catégorie C2 si elles ne traversent qu'une seule fois la même zone non surveillée et n'empruntent qu'une seule fois le même cheminement, sinon elles doivent être réalisées en câble de la catégorie CR1.

Repérage des installations

Les câbles doivent être repérés pour permettre d'identifier le n° de ligne ou le n° de la zone.

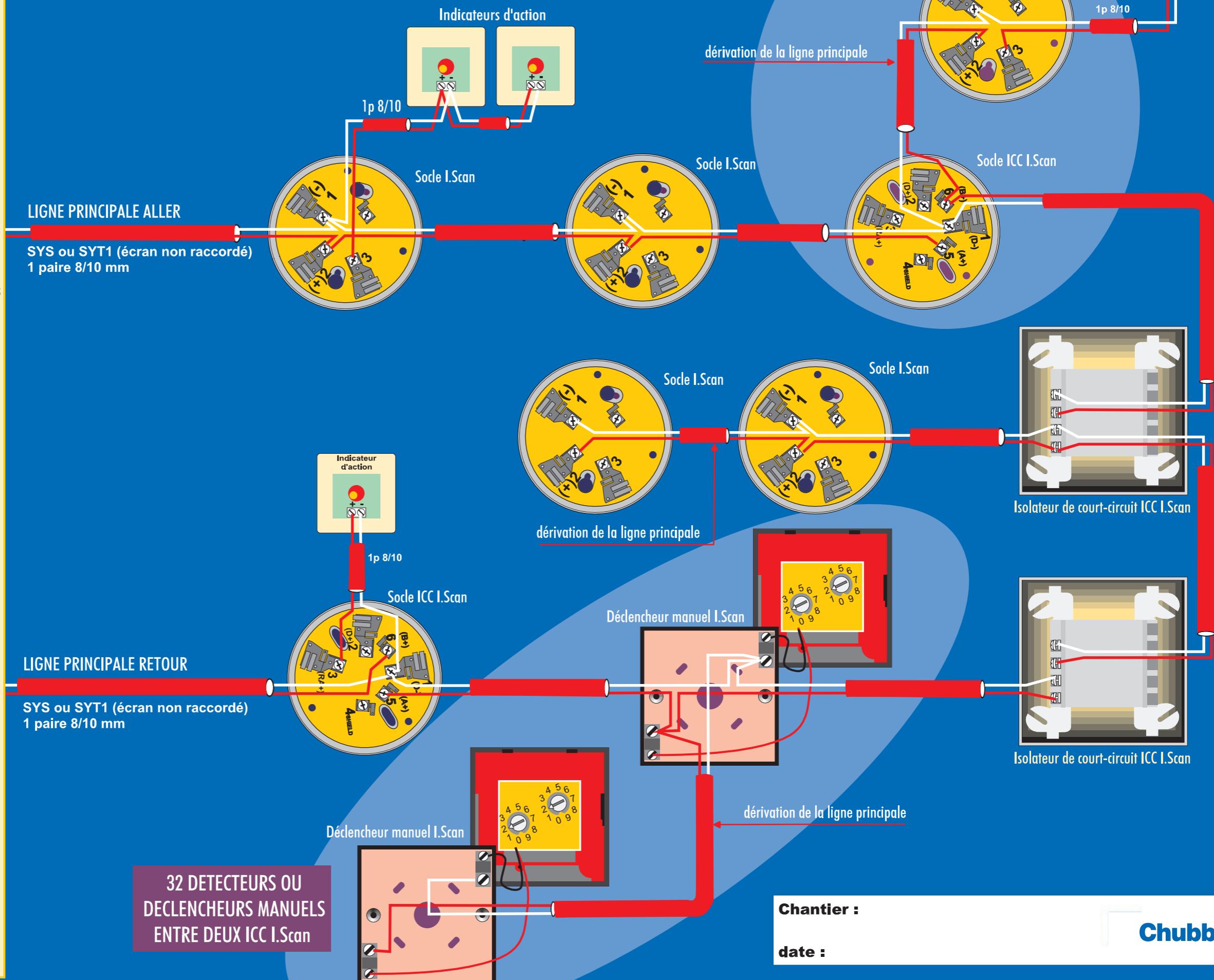
Tous les matériels périphériques (détecteur, déclencheur manuel.) ou organes intermédiaires doivent être repérés durablement

Ce repérage doit reprendre les informations suivantes :

- n° de la ligne
- n° de la zone
- n° de l'adresse

SET DE CÂBLAGE POUR SYSTÈME DE DÉTECTION ADRESSABLE "RÉSONANCE" Réf. : 9001587 - Rév. 5

DERIVATION POSSIBLE AVEC 32 POINTS (détecteurs ou déclencheurs manuels)



Adressage des détecteurs et des déclencheurs manuels

Détecteur automatique I.Scan

adressing des détecteurs automatiques de 01 à 99



quelques exemples

adresse 25

adresse 71

Déclencheur manuel I.Scan

adressing des déclencheurs manuels de 01 à 99



quelques exemples

adresse 38

adresse 46

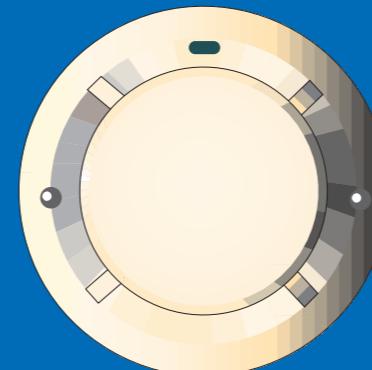
Chantier :

Chubb

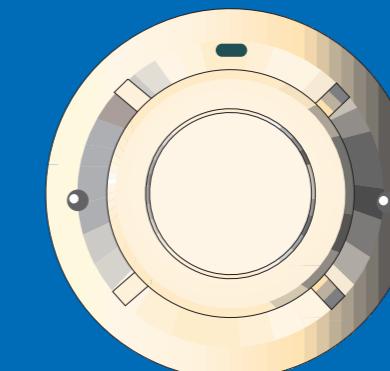
date :

Comment reconnaître les détecteurs ?

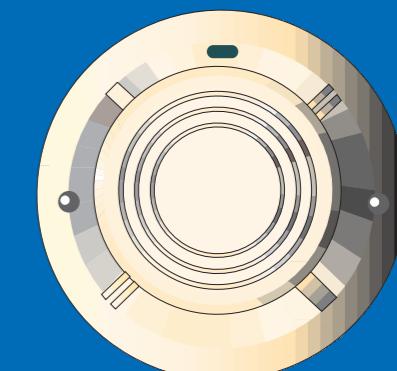
I.Scan O
Détecteur optique



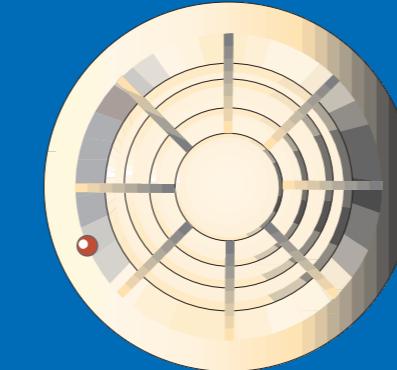
I.Scan I
Détecteur ionique



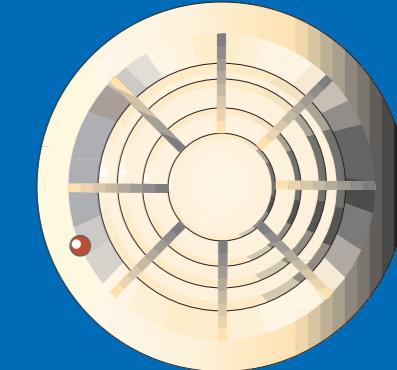
I.Scan M
Détecteur combiné/thermovélocimétrique



I.Scan TV
Détecteur thermovélocimétrique

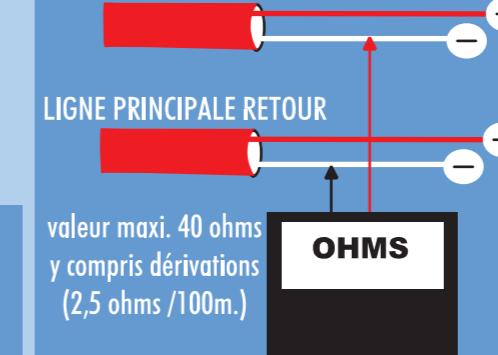


I.Scan T
Détecteur thermostatique



Autotests à réaliser avant l'arrivée du technicien CHUBB Sécurité

LIGNE PRINCIPALE ALLER



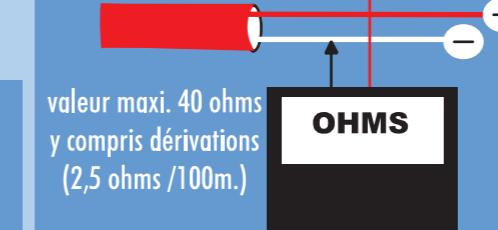
Vérification tension secteur :
195,5 volts < U < 253 volts

Régimes de neutre :

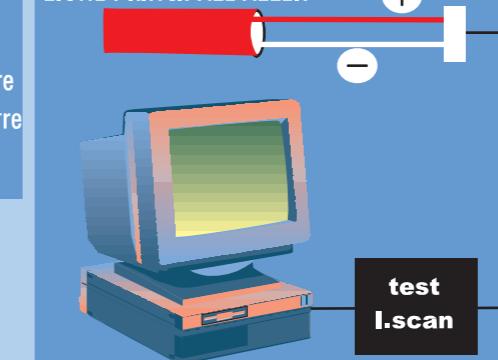
IT : neutre isolé + masse à la terre
(transfo. d'isolement secondaire
obligatoire)

TT : neutre à la terre + masse à la terre
TN : neutre à la terre + masse au neutre

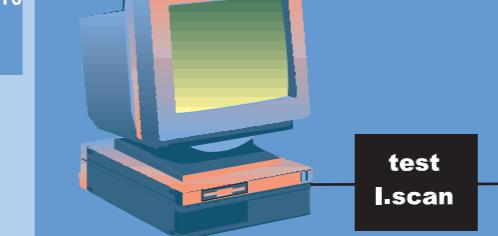
LIGNE PRINCIPALE RETOUR



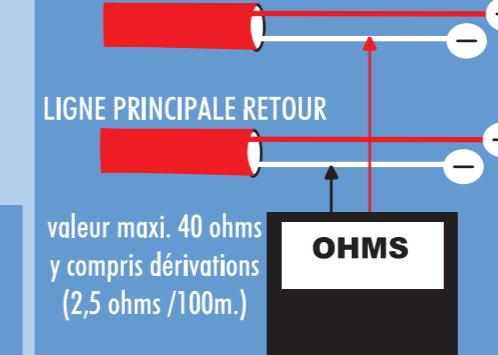
LIGNE PRINCIPALE ALLER



LIGNE PRINCIPALE RETOUR



LIGNE PRINCIPALE ALLER



LIGNE PRINCIPALE RETOUR

